

Tarifs de location des salles communales : la mairie va revoir sa copie

C'était le sujet sensible de la réunion de mercredi : la présentation des tarifs de location des salles communales aux associations. Le jour même, Colocaterres s'était émue dans nos colonnes de l'arrêt de la gratuité au-delà d'une occupation annuelle.

Sauf que la gratuité complète des salles n'était déjà pas inscrite noir sur blanc auparavant : « les tarifs existaient mais ils n'étaient pas appliqués », résume l'adjointe à la Culture, Albane Lempérière. Des pratiques que la mairie veut faire cesser.

Concrètement, dès cette année, au-delà d'une utilisation gratuite, il faudra payer. Des tarifs « appréciés en fonction de la surface, du matériel et des personnels mobilisés ». Pour le Parvis des Fiz,

il en coûtera ainsi 1 010 € pour un concert, 518 € pour un salon d'une journée et 630 € pour un loto (dans l'idée où tout le bâtiment serait utilisé).

« On a fait des comparatifs avec d'autres communes, nos prix sont corrects », jure Albane Lempérière. Mais cela ne suffit pas à faire passer la pilule. Les responsables de Colocaterres s'insurgent ainsi qu'il n'y a « pas de différence entre des manifestations gratuites ou payantes. Sans parler d'associations qui bénéficient de leurs propres locaux. Nous, nous devons payer juste pour faire nos réunions ».

Exemple plus dramatique pour J'attendsveille qui utilise à quatre reprises le Parvis des Fiz dans l'année pour ses

bals folks : « ça nous coûterait 4 000 €, pour nous ce serait terminé sauf qu'on a déjà démarché des groupes, on court à la catastrophe ».

La municipalité reste malgré tout droite dans ses bottes : « on ne cherche pas à récupérer des sous mais à minimiser les coûts », selon le maire. Malheureusement, si le dossier du Parvis des Fiz est bien cadré, celui des nombreuses autres salles communales l'est beaucoup moins, avec notamment une absence totale de tarifs spécifiques pour les associations. Conséquence : la mairie va retravailler son dossier, reconnaissant des « tarifs en décalage avec vos ressources ». Mais le principe de base, lui, semble bien acté.

J.P.